



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions/Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
See herein for bid submission
instructions/

Voir la présente pour les
instructions sur la présentation
d'une soumission

NA
Ontario

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Title - Sujet Caméra à grande vitesse	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6448-22C019/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W6448-22C019	Date 2022-02-01
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$KIN-555-8577	
File No. - N° de dossier KIN-1-56142 (555)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2022-02-09 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Webster, Sean	Buyer Id - Id de l'acheteur kin555
Telephone No. - N° de téléphone (873) 354-9545 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 545-8067
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 002 – Caméra à grande vitesse est publiée afin de laisser du temps pour répondre aux questions des offrants.

Référence: **Annexe A, Section 4.3 Poids/Taille**

Q1: Est-ce que le client accepterait une caméra avec un poids de 9.1kg au lieu de 7kg?

R1 : Oui, un poids maximum de 10kg serait accepté.

Q2 : Est-ce possible que les dimensions soit 7x7.4x11.7 pouce au lieu de 6x6x12 pouces?

R2 : Oui, des dimensions jusqu'à 8x8x14 pouces seront acceptées.

Supprimer:

« Avoir une taille maximale du corps (sans les protubérances) comme suit :

- a. Longueur : 30,48 cm (12 in) au maximum;
- b. Largeur : 15,24 cm (6 po) au maximum;
- c. Hauteur : 15,24 cm (6 po) au maximum;
- d. Avoir un poids (batteries comprises) ne dépassant pas 7 kg (15,4 livres). »

Insérer:

« Avoir une taille maximale du corps (sans les protubérances) comme suit :

- a. Longueur : 14 po au maximum;
 - b. Largeur : 8 po au maximum;
 - c. Hauteur : 8 po au maximum;
 - d. Avoir un poids (batteries comprises) ne dépassant pas 10 kg. »
-

Référence: Section 4.1.1.1 – CTO 4

Q3 : Pour CTO4, est-ce que 5000 ips à 1280x800 serait suffisent?

R3 : Oui

Supprimer: « a. Avoir une résolution minimale de 1024 x 1024 à une fréquence d'images de 12 000 images par seconde (ips); »

Insérer: « a. Avoir une résolution minimale de 1024 x 1024 ou 1280 x 900 à une fréquence d'images de 12 000 images par seconde (ips); »

Référence : **Annexe A, Section 5.3**

Supprimer: « a. Avoir une résolution minimale de 1024 x 1024 à une fréquence d'images de 12 000 images par seconde (ips); »

Insérer: « a. Avoir une résolution minimale de 1024 x 1024 ou 1280 x 900 à une fréquence d'images de 12 000 images par seconde (ips); »

Référence : **Section 4.1.1.1 CTO 2**

Q4 : Est-ce que le client accepterait un voltage c.c. de 22-32 V au lieu de 18-36 V?

A4 : Oui, tant que l'adaptateur peut être connecté à une prise 110 V.

Supprimer: « ii. Voltage c.c. : de 18 à 36 V c.c. »

Insérer: « ii. Voltage c.c. minimale de 22 à 32 V c.c. t doit être capable d'être connecté à une prise 100V via un adaptateur c.c. »

Référence : **Annexe A Section 4.4**

Supprimer: « ii. Voltage c.c. : de 18 à 36 V c.c. »

Insérer: « ii. Voltage c.c. minimale de 22 à 32 V c.c. t doit être capable d'être connecté à une prise 100V via un adaptateur c.c. »

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉES